



Mot du Président

L'année 2022 a marqué le 100e anniversaire d'un Centre vaudois d'aide à la jeunesse qui s'inscrit à la fois dans l'histoire et dans la réalité quotidienne de l'action sociale auprès des enfants, des jeunes et des familles du canton, sur la base des quatre « idées-forces » : la créativité, l'innovation, la participation et l'insertion.

Les prestations du CVAJ, comme l'aide à la scolarité à domicile, sont bien connues tant grâce au grand nombre de bénéficiaires que par les innombrables jeunes gens et jeunes filles qui œuvrent et ont œuvré comme répétitrices ou répétiteurs. Les mesures d'accompagnement en entreprise (AccEnt) ou Tremplin vers la vie active constituent des maillons essentiels dans le dispositif d'aide à l'insertion des jeunes en difficulté. Il en va de même dans le domaine de la petite enfance, où plusieurs prestations pionnières ont leur place dans le dispositif de prise en charge au niveau pré-scolaire. Et tout cela sans compter, dans le cadre de jaiunprojet.ch, l'encouragement pionnier des jeunes à la participation et à l'engagement dans la vie sociale de leur école, leur quartier ou leur village. La lecture du présent rapport vous en dira plus à ce sujet.

Mais toutes ces activités ne pourraient exister, survivre ou se développer sans l'appui essentiel de nos mandants et leur collaboration. Il s'agit, au niveau cantonal, de la Direction générale de la cohésion sociale, en particulier la direction de l'insertion et des solidarités, de la Direction générale de l'Enfance et de la Jeunesse et la Direction générale de l'enseignement postobligatoire. Au niveau de la ville de Lausanne, il s'agit de la Direction de la Jeunesse et des Quartiers, en particulier le Service de la petite enfance et le Service des écoles et du parascolaire.

Leur engagement et leur soutien indéfectible est indispensable dans la mise en œuvre et le développement des prestations destinées aux enfants et aux jeunes en difficulté, et en particulier dans le financement du renforcement indispensable des ressources nécessaires au fonctionnement solide et fiable de la direction d'une structure associative comprenant plus de 280 collaboratrices et collaborateurs (dont 69 AMF) et gérant un budget annuel de plus de 20 millions de francs.

Sans l'appui de ces différents acteurs, il est certain que le CVAJ ne pourrait dispenser ses prestations au service des enfants et des jeunes dans notre canton. Qu'ils en soient ici vivement remerciés !

Gérard Dyens

Mot du Directeur

Alors que le CVAJ œuvre pour la population, mais surtout pour des enfants, de jeunes personnes et des familles très diverses, comment s'y prennent nos équipes pour maintenir au quotidien et de manière équitable, un regard bienveillant, valorisant et aidant pour toutes et tous, quels que soient leurs conditions de vie, leur âge, leur genre ou leur statut social ?

Une partie de la réponse se trouve être l'une des "idées forces" rappelées plus haut par notre Président. Il s'agit de la participation des bénéficiaires de nos prestations à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation de

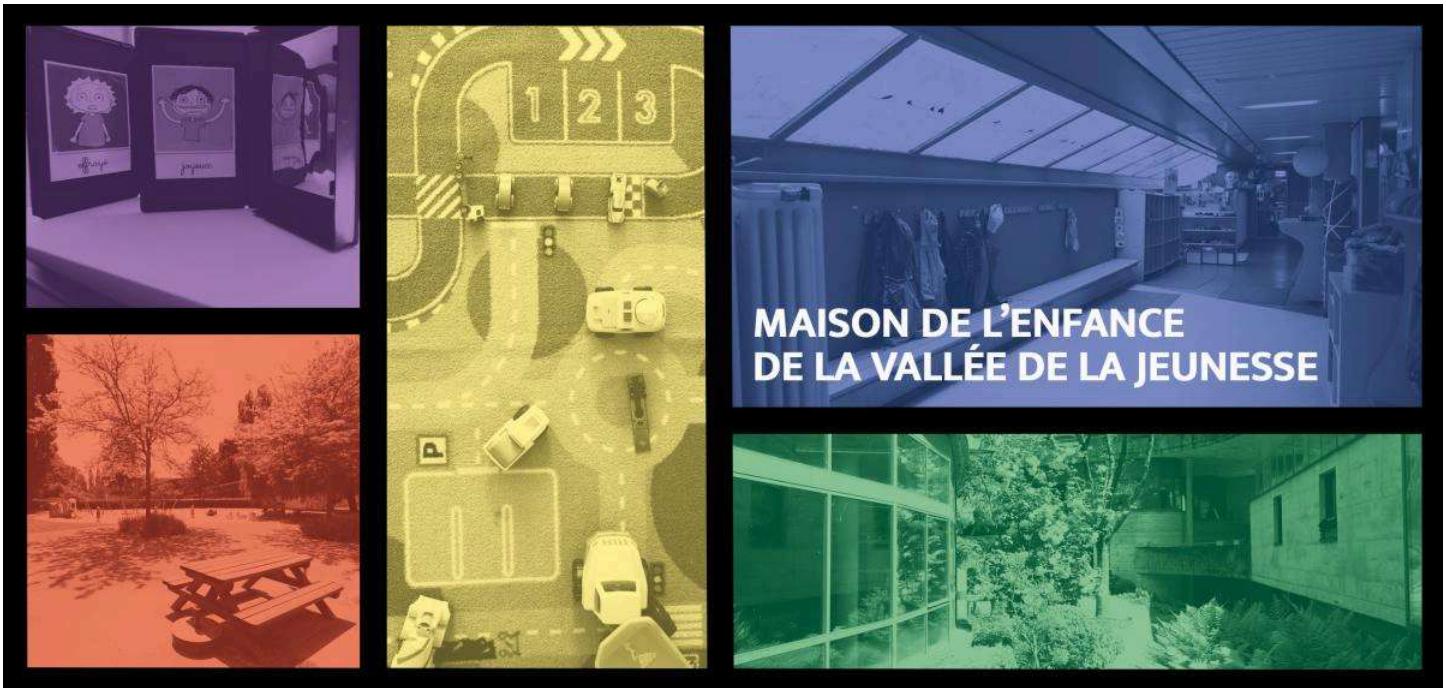
nos projets. Car les faire participer, c'est prendre le risque de bénéficier de leurs compétences et de leur expertise. Nous avons tout à y gagner, en cohérence, en pertinence, en qualité, mais aussi en efficacité. Cela revient in fine à renforcer la relation de confiance entre les générations, à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté et ainsi renforcer la confiance nécessaire à chacune et à chacun, pour construire son avenir.

Il s'agit d'un principe qui anime nos équipes et qui fait l'une des couleurs du CVAJ. Mais faire participer nos bénéficiaires ne veut pas dire uniquement les consulter ou leur proposer d'agir. En effet, c'est aussi, en particulier lorsqu'elles ou ils sont dans la précarité, savoir les observer et les écouter, pour mieux les recevoir, mieux les comprendre et accepter que nous avons à apprendre des uns des autres, et ce n'est pas toujours si simple !

Telles sont donc notamment les finalités qui animent le travail de nos équipes au quotidien. Nous les remercions ici sincèrement pour leur professionnalisme et leur engagement, tout comme nous remercions chaleureusement ceux qui nous donnent les moyens d'accomplir notre travail et qui nous accordent leur confiance et leur soutien.

Les pages qui suivent sont le fruit de cet intérêt partagé pour nos bénéficiaires. Que s'est-il passé pour nous cette année et comment voyons-nous les enjeux pour celle qui suit ? Voilà ce que les directions et les équipes de nos services vous présentent dans ce rapport. Bonne lecture !

Marc Gillet



MAISON DE L'ENFANCE DE LA VALLÉE DE LA JEUNESSE

Maison de l'enfance de la Vallée de la Jeunesse

2022 : changements et continuité

Des parents épuisé·e·s, des pédiatres inquièt·e·s. Un besoin de relai, un soutien éducatif. Tels sont les constats qui, il y a 22 ans, ont mené un groupe de travail à mandater un projet de prévention et de soutien à la parentalité au sein de la Maison de l'enfance.

C'est ainsi que Véronique Junod Lo Russo a imaginé l'Espace-bébés et l'Accueil parents-enfants (actuellement Aronde), parmi d'autres activités développées à la Vallée de la Jeunesse (une garderie à mi-temps, un centre d'éveil culturel, des centres aérés, le club des petits inventeurs, des locaux pour jeunes musiciens, etc.). Par la pertinence et la justesse de l'accompagnement proposé, un grand nombre de familles ont bénéficié de ces prestations. S'en sont suivis des projets et réflexions se renouvelant et se perpétuant au cours des années, toujours guidés par le même fil rouge. Véronique a pris sa retraite en décembre 2022, nous la remercions chaleureusement pour son engagement et lui souhaitons le meilleur pour ses futurs projets.

Elle était la dernière personne à l'origine du projet Maison de l'enfance à travailler au CVAJ. Néanmoins, les préoccupations à l'origine de cette idée restent très actuelles et nous continuons à y répondre au quotidien. Car l'attachement au lieu, la motivation et le sens des missions proposées

au sein de la Maison sont des valeurs fortes partagées par l'ensemble des éducateurs et éducatrices qui font vivre cette institution avec passion et conviction. Tous sont portés par l'envie d'aller de l'avant et de continuer d'offrir un accueil de grande qualité aux enfants et à leur famille.

L'année 2022 a vu différents départs, dont celui du directeur, Monsieur Jérôme Gratzl, que nous remercions pour ces années passées à œuvrer en faveur de la [petite] enfance. Durant ces périodes de changements, ont pris place des questionnements, des réflexions et diverses démarches d'analyse des fondamentaux en perpétuelle recherche d'amélioration de notre service à la population. Nous nous réjouissons de partager et de perpétuer les valeurs positives véhiculées au sein des différents secteurs de la Maison de l'enfance en compagnie de notre nouvelle directrice, Madame Julie Ayari.

Enfin et pour les mois qui vont suivre, dans la continuité du projet initial qui a vu naître la Maison de l'enfance, le projet de soutien à domicile pour les parents qui en ressentent le besoin continuera à être développé.

Innovateur, ce projet appelé « Hors murs » a rencontré un véritable succès auprès des familles. Pour le secteur de l'Espace bébé, il s'agira de continuer d'offrir cette prestation, avec pour objectif de la pérenniser sur du long terme. Pour le secteur des Ateliers, une proposition d'accompagnement et de soutien individualisé pourrait également être proposé aux parents des enfants qui fréquentent les Ateliers car les besoins se font ressentir.

Pour le secteur de l'Aronde, il s'agira de mettre à jour et faire évoluer le concept pédagogique afin de toujours mieux répondre aux besoins des enfants-parents qui le fréquentent.

2022 en quelques chiffres :

- A l'accueil enfant-parent de « **L'Aronde** », lors des **116 accueils**, ce sont **717 enfants** accompagnés de l'un de leur parent qui ont passé un peu de temps à l'Aronde, ce qui représente une moyenne de **11,8 usagers** par accueil en 2022.

- Cette année, « **Les Ateliers** » ont accueilli **91 enfants** de **28 nationalités** différentes et parlant **21 langues** différentes. Ils ont également pris soin de **3-4 enfants à besoins spécifiques** tout au long de l'année.
- A l'« **Espace bébé** », **40 enfants** ont été accueillis. Cela représente **38 familles** et **28 nationalités** différentes.

Pour la maison de l'enfance, Julie Ayari directrice & Aïcha Jaunin éducatrice

Site internet



CVE de Cour

Que la fête (re)commence !

L'année 2022 a été marquée par le retour de nos fêtes au CVE, après deux ans de créativité intense pour tenter de préserver ces temps institutionnels forts, véritables espaces de lien « aux familles » et « entre les familles ». Le difficile exercice de contorsion imposé par les mesures sanitaires pouvait prendre fin et laisser place à un sentiment de liberté sans modération et parfois étrangement oublié. Finies les limitations du nombre de participants, « exit » les fêtes en visioconférence, aux

oubliettes les collations portionnées afin d'éviter une contamination par l'utilisation d'ustensiles de service, à la trappe les interdictions de rassemblement dans les lieux publics, terminé la nécessité de « montrer patte blanche » pour se joindre aux autres... L'absence momentanée de rencontres en tous genres (anniversaires, fêtes, spectacles de fin d'année) a amené certaines familles à nous témoigner le sentiment de ne pas connaître les autres parents de la crèche ou de l'école.

Le vendredi 17 juin 2022 nous avons ainsi pu reposer notre désormais traditionnel pique-nique canadien dans les jardins de la Maison de l'Enfance. De la nourriture en service libre, des enfants qui jouent, des adultes qui discutent et tissent des liens, sans distance sociale. L'œil du photographe était là pour notre plus grand bonheur, un parent ayant ainsi immortalisé ce « retour à la normale » qui avait tant manqué les mois précédents. L'album photo gracieusement offert par la suite au CVE restera un magnifique témoin du besoin pour les familles présentes d'être en relation et de l'importance qu'une institution telle que la nôtre, puisse créer les conditions de ces rencontres.

Il s'agit pour nous désormais de poursuivre plusieurs réflexions afin de permettre à l'équipe éducative de mettre différents projets en œuvre, notamment en ce qui concerne notre unité d'accueil pour écoliers (UAPE). En effet, depuis plusieurs années, le quartier « sous-gare » à Lausanne rencontre une pénurie de places d'accueil en garderie, l'offre ne correspondant tout simplement pas à la demande de la part des familles domiciliées dans ce quartier. Nous nous réjouissons donc de l'ouverture prochaine de notre nouvelle antenne. Ce nouveau lieu offrira dès janvier 2024 48 places d'accueil parascolaire et permettra à l'établissement primaire et secondaire de Floréal de récupérer des classes dans le collège de Cour.

2022 en quelques chiffres :

En 2022, nous avons commandé **17'058 dîners** et **15'982 goûters**, soit : **33'040 plats au total.**

Depuis août 22, le CVE de Cour propose **80 places d'accueil** à la journée. **150 enfants** ont été accueillis en 2022.

26 personnes travaillaient en 2022 pour le CVE de Cour, dont **2 personnes en apprentissage** et **1 stagiaire**.

Pour le CVE de Cour, Matthieu Bailat directeur

Site internet (cvecour.html)



IPE de Marterey

L'IPE de Marterey (Institution pour l'enfance de Marterey) a pris une forme concrète dès l'automne 2016. Il s'agit à priori d'un lieu d'accueil de jour comme les autres, si ce n'est le fait que la situation de précarité d'une partie des familles accueillies ainsi que la contrainte de placement de l'enfant (liée à la loi sur l'insertion socioprofessionnelle) obligent à penser l'inclusion et l'accueil de la diversité avec une attention particulière.

En effet, une des missions du lieu est d'offrir des places d'accueil temporaires aux familles bénéficiant du Revenu d'Insertion dans canton de Vaud (RI) et engagées dans une dynamique de recherche d'emploi et/ou de formation, en suivant des mesures d'insertion professionnelles (MIS).

En 2022, la revue (petite) enfance, pour son 140ème numéro intitulé « Les enfances galériennes » a sollicité une contribution de l’IPE de Marterey. Nous en partageons ici un extrait :

"Accueillir la diversité sociale des familles à l’IPE de Marterey est essentiel, car les familles provenant du quartier ou des entreprises partenaires appartiennent presque exclusivement aux classes moyennes et supérieures, tandis que les familles bénéficiaires du RI vivent de revenus bien moindres dans des contextes et quartiers extrêmement différents. Concrètement l’équipe éducative expérimente au quotidien cette réalité énoncée par Lahire et al. (2019) : « Les enfants vivent au même moment dans la même société, mais pas dans le même monde »

Dès lors, comment construire le “vivre ensemble” ? Se côtoyer ou se rencontrer ? Quelles passerelles possibles entre ces deux mondes ?".

L’IPE de Marterey accueille des familles présentant des caractéristiques extrêmement diverses. Nous rencontrons des réalités sociales aux antipodes, comme la mère de Hariq qui a traversé le désert du Soudan avec son premier fils pour arriver en Suisse, qui a eu ensuite trois autres enfants, les a élevés seule tout en suivant une mesure d’insertion dans le secteur des soins et les parents de Elisabeth, fille unique, venus d’Angleterre pour poursuivre leurs carrières professionnelles auprès d’entreprises multinationales. Ce lieu d’accueil permet la rencontre entre ces publics qui autrement ne se côtoieraient pas. Nous avons d’ailleurs de jolis exemples d’enfants appartenant à deux couches sociales très distantes qui continuent à se voir après leur sortie de l’IPE pour des goûters ou lors des anniversaires.

Bien que ces familles vivent, à beaucoup d’égards, dans des mondes différents, nous aimerais d’abord poser un constat autour de ce qui les rassemble néanmoins. Pour comprendre notre propos, une distinction est nécessaire entre la notion de précarité matérielle et précarité de liens. Les familles suivant des mesures d’insertion sont clairement confrontées à la première, alors que la grande majorité des familles accueillies à l’IPE de Marterey (toutes classes socio-économiques confondues) sont dans des situations de précarité de liens : étant originaires d’autres pays, elles manquent de liens sociaux, familiaux et de voisinage. Concrètement, ces

parents ne peuvent pas compter sur un·e membre de la famille élargie pour s'occuper de l'enfant si ce dernier est malade et ne peut donc pas venir à l'IPE, ils ou elles ne connaissent pas d'autres familles avec des enfants pour organiser des après-midis de jeux et d'échanges entre parents, et ne peuvent pas compter sur un·e voisin·e pour se permettre une soirée entre adultes. De même, lorsqu'un parent est malade, il ne peut compter sur personne pour garder l'enfant ou l'amener à l'IPE.

Si cette précarité de lien n'a évidemment pas la même incidence sur les un·es que sur les autres, notre lieu d'accueil regroupant différentes familles qui vivent une même étape de vie et des difficultés du même ordre, devient alors un lieu de rencontre. Ce bel objectif est à maintenir et à valoriser pour l'avenir.

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, la première directrice de l'IPE de Marterey, Claire-Lise Paccaud, aura pris sa retraite. Durant ces 7 dernières années, elle a créé, porté et défendu ce projet pilote qui est devenu une réalité pour les familles que nous accueillons aujourd'hui. C'est avec le cœur rempli de gratitude que l'ensemble de l'équipe de Marterey la remercie pour son accompagnement et son investissement au fil des années. Nous lui formulons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie et souhaitons la bienvenue à sa nouvelle directrice, Fatima Magalhaes, qui par sa nomination le 1er mars 2023, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de l'IPE de Marterey.

2022 en quelques chiffres :

Les **41 places d'accueil** de jour sont réparties de la manière suivante :

- **18,5 places** pour les familles du quartier de Marterey, Réseau-L
- **15 places** pour des familles bénéficiant du revenu d'insertion (RI) suivant des mesures d'insertion socioprofessionnelles.
- **7 places** entreprises, pour les enfants des employés du Tribunal Fédéral et de Frontiers Media SA.
- **1 place** sous forme de 10 demi-journées, pour les familles participant aux prestations de la CIEFA, (communauté d'intérêt pour la formation des adultes offertes par la ville de Lausanne).

Pour l'IPE de Marterey, Fatima Magalhaes directrice

Site internet (ipemarterey.html)



L'AMIFA

L'année 2022 a été placée sous le signe de l'Innovation par le Projet TOTEM

Le projet TOTEM est né d'une volonté politique, soutenue par M. David Payot, conseiller municipal, de rapprocher les Accueillantes en milieu familial (AMF) des structures d'accueil collectif et d'initier des collaborations. Le projet pilote était prévu initialement en 2020 ; les délais ont malheureusement été repoussés en raison du COVID.

C'est en septembre 2022 que le dispositif a vu le jour, il a pour but d'ouvrir l'Espace récréatif des Boveresses - Le Totem, géré par le CVE de la Grangette, une demi-journée par semaine aux AMF ainsi qu'aux enfants qu'elles accueillent.

L'Espace récréatif des Boveresses - Le Totem est un lieu dans le quartier dédié à l'accueil des enfants âgés de 0-4 ans et leur famille, avec une ouverture aux enfants scolarisés durant la période de vacances scolaires.

L'objectif de cette collaboration est d'offrir un lieu de formation continue des AMF avec prise en charge des enfants à la halte-jeux les lundis matin, ce même accueil a déjà lieu dans les locaux de L'AMIFA, à la rue St-Martin 25 à Lausanne, les autres jours de la semaine.

Les AMF n'ayant pas à investir du temps dans les déplacements au centre-ville, peuvent plus facilement bénéficier de ces formations et de l'accueil des enfants en collaboration avec une éducatrice diplômée des Boveresses - Le Totem et une éducatrice de L'AMIFA.

Compte tenu des missions de Totem, créer une synergie avec L'AMIFA est plus que pertinent. En effet, dans une perspective de quartier, cette collaboration est une opportunité pour enrichir l'offre de prestations « Enfance » et ainsi œuvrer à la création et au maintien du lien social avec tous les acteurs du quartier.

Assurer la continuité de l'accueil des enfants

L'Accueil des enfants de type Halte-jeux prend en charge les enfants qui sont confiés aux AMF lorsqu'elles sont en formation continue, mais aussi lors de rendez-vous médicaux ou administratifs.

Afin d'assurer une régularité dans la prise en charge des enfants, en cas d'absence de l'une ou l'autre éducatrice, une AMF renforce l'équipe éducative en qualité d'auxiliaire expérimentée. La Responsable de formation de L'AMIFA assiste aux accueils des enfants afin de faciliter et de renforcer la concrétisation des liens entre la formation pratique et théorique.

La formation continue

La formation continue des AMF se déroule à raison d'une rencontre d'une heure et demie tous les 15 jours tout au long de leur engagement professionnel.

Un programme de formation est élaboré annuellement par la Responsable de formation sur la base des besoins identifiés par les différents secteurs de L'AMIFA. Les qualifications exigées par le Référentiel de compétences des Directives pour l'accueil familial de jour des enfants sont également prises en compte, telles que les aptitudes

relationnelles et éducatives. La formation a pour objectif de mettre à jour ou de favoriser l'acquisition de savoirs qui n'ont pas pu l'être au cours de la formation de base dispensé par la CIAFJ. La formation continue vise non seulement le renforcement des compétences professionnelles, mais est aussi une opportunité de sortir les AMF de l'isolement, conséquence de leur activité professionnelle à domicile.

Notre équipe est à ce jour sur le pont pour accueillir Marie Suon, qui a rejoint l'équipe de l'AMIFA en qualité d'adjointe pédagogique et devient progressivement une ressource essentielle à la qualité d'accueil des enfants, tant pour les accueillantes en milieu familial, que pour l'équipe éducative de l'Amifa.

Notre équipe travaille depuis fin 2022 à la mise en place d'un concept pédagogique co-construit avec les accueillantes en milieu familial. Elle poursuit les réflexions quant à sa réorganisation et son besoin d'agrandir ses locaux. Dans ce but, des travaux dans les locaux de St Martin vont être effectués afin d'offrir un espace plus important à l'accueil des enfants.

2022 en quelques chiffres :

15 collègues au service de l'AMIFA

En 2022, L'AMIFA c'est **70** accueillantes en milieu familial (AMF) issues de 4 continents :

- **12** originaires de Suisse
- **24** d'autres pays d'Europe (15 Portugal)
- **22** d'Afrique (14 Maghreb)
- **5** d'Amérique latine
- **7** d'Asie
- **300** Enfants **28** nationalités
- **22** matinées de formations par année et par AMF

Pour l'AMIFA, Valérie Canepa directrice

Site internet (lamifa.html)



SERVICE D'AIDE À LA SCOLARITÉ

Service d'aide à la scolarité (SAS)

L'année 2022 a été particulièrement mouvementée pour le Service d'aide à la scolarité qui a accueilli sa première directrice et vu trois des membres de l'équipe partir en retraite. Cela représente un grand changement. La nouvelle équipe ainsi constituée s'est alors penchée sur la révision de ses processus de travail ainsi que sur la définition de nouvelles procédures. En effet, le service d'aide à la scolarité a souhaité placer une attention particulière à l'accompagnement des jeunes et des familles qui les emploient sur les questions liées au droit du travail et aux outils à leur disposition pour les questions touchant aux charges sociales. Car si notre service œuvre pour aider les jeunes personnes scolarisées et vivant quelques difficultés liées à leurs apprentissages, il n'en reste pas moins que notre équipe souhaite également soutenir les jeunes qui leur apportent cette aide.

Notre équipe a également déployé son énergie pour la mise en place d'une comptabilité analytique qui devenait indispensable pour répondre aux attentes en matière de reporting.

Malgré - ou peut-être grâce à ces nombreux défis, le Service d'aide à la scolarité a rempli sa mission avec ardeur et enthousiasme, répondant avec bienveillance et professionnalisme aux demandes des familles d'enfants et de jeunes nécessitant un soutien scolaire à domicile.

Pour les prochains mois, l'équipe du SAS va s'atteler à la finalisation et au déploiement d'une nouvelle application informatique pour la prochaine rentrée scolaire d'août 2023 ; celle-ci servira à la fois de base de données et d'outil de travail performant pour les collaborateur·trice·s du service, mais également d'interface pour les répétiteur·trice·s qui pourront gérer leurs données via leur compte en ligne. Nous allons également poursuivre le développement d'une communication visuelle et d'une gestion des réseaux sociaux favorisant la promotion de notre service auprès des étudiant·e·s, dans l'objectif qu'ils et elles s'affilient à notre réseau de répétiteur·trice·s.

2022 en quelques chiffres :

Durant l'année scolaire 2021-2022, le Service d'aide à la scolarité (SAS) du CVAJ a traité **2726 dossiers** d'appuis scolaires – **1421 filles et 1305 garçons** – soit 1,5% de plus que l'année scolaire précédente.

Plus de 3/4 des appuis organisés par le service l'ont été pour des élèves de la scolarité obligatoire (2155), **9,8%** pour des gymnasien·ne·s (268) et **9,0%** pour des jeunes en formation professionnelle (246).

Le SAS a collaboré avec un réseau de plus de **1200 répétiteur·trice·s** de formation et d'expérience diverses – soit 6,3% de plus que l'année scolaire précédente, principalement des étudiant·e·s qui ont besoin d'un petit job. Le Service d'aide à la scolarité du CVAJ exerce son activité dans tout le canton de Vaud. Il a organisé, en 2021-2022, des appuis dans **199 communes vaudoises** sur 302 (65,9%). A noter que **54,4%** des appuis ont été financés principalement par des services publics et quelques fondations privées.

Pour le service d'aide à la scolarité, Esther Nicolin directrice

Synthèse 2021-2022 (wa_files/ra%20sas%202021-2022%20synthese.pdf)

Site internet (<sas-vaud-accueil.html>)



jaiunprojet.ch

Un nouveau urban skate sarrazin !

LS Park : tel est le nom de l'association de rideuses et rideurs qui s'est créée avec l'urban skate sarrazin en 2022.

Il aura fallu 30 ans pour que les habitants de La Sarraz voient l'émergence d'une infrastructure pour les sports de glisse, tel que skate, le roller et la trottinette. A un skatepark standard prenant beaucoup de place au sol pour un usage unique, il a été préféré ici un urban skate, soit un aménagement du mobilier urbain existant pour y faciliter les sports de glisse. Une inauguration festive de l'espace a eu lieu fin octobre 2022, alliant compétitions, stands de restauration et concerts. Cette journée festive a été rendue possible notamment grâce à une aide financière de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ). Un magnifique projet de skatepark, tant attendu, qui a vu le jour suite à une belle collaboration entre les jeunes, les autorités communales et le travailleur social de la région, avec le soutien de jaiunprojet.ch.

Des outils pour valoriser l'engagement des jeunes.

Jaiunprojet.ch a publié en 2022 son 10ème guide pratique : « **Les jeunes s'engagent** » ; fruit d'une collaboration avec 3 autres organismes (A nous de jouer, Bénévolat-Vaud et le Groupe de liaison des activités de jeunesse - GLAJ-Vaud). Le guide fait également office de relais vers www.anousdejouer.ch, une plateforme permettant aux jeunes de

valoriser et faire connaître leurs projets. C'est ce travail de valorisation des jeunes qui s'engagent, que jaiunprojet.ch mettra au centre de ses réflexions pour l'année 2023.

Sur le terrain en effet, le constat est clair : les jeunes sont pleins de ressources et d'idées novatrices. Mais ils ne sont parfois que peu visibles et le soutien que jaiunprojet.ch pourrait apporter n'est pas connu de tous les jeunes du canton. N'hésitez donc pas à consulter notre site internet en suivant le lien ci-dessous, vous y trouverez l'intégralité de notre rapport d'activité 2022 ainsi que de nombreuses informations et une présentation complètes des autres projets phares menés en 2022.

2022 en quelques chiffres:

51 : total de projets extrascolaires suivis par jaiunprojet.ch dans le canton de Vaud.

Dont :

36 projets portés par des jeunes (13-25 ans)

15 projets portés par des communes.

Pour jaiunprojet.ch, Anna Mrazek et Marie Bertholet promotrices de projets jeunesse

Site internet ([jaiunprojet_offres.html](#))



AccEnt

La mesure AccEnt, hier, aujourd’hui et demain...

Il nous paraît difficile d'évoquer la mesure AccEnt, sans nous retourner sur le chemin déjà parcouru.

Partie de l'activité d'une toute petite équipe d'une dizaine de personnes, la mesure Accent a grandi et s'est développée depuis 16 ans, comptant à ce jour plus de 80 collaborateurs·trices.

Le cœur de notre mission, articulé autour de 4 axes (professionnel, scolaire, personnel et social) est fondé sur l'accompagnement vers la réussite de la formation et l'autonomisation des bénéficiaires. Celui-ci fait sens face au risque de précarisation des jeunes à l'aide sociale sans formation professionnelle de base achevée.

Derrière nos interventions se cachent des parcours de vie, des partages avec les intervenants AccEnt, et des réponses concrètes apportées aux défis et difficultés rencontrés au quotidien.

Pour répondre à la complexité croissante de nos interventions, AccEnt s'est donné les moyens d'adapter son organisation, et s'est doté d'une équipe toujours plus professionnelle. L'intervention socioprofessionnelle et sociale s'est renforcée sur la base du travail en binôme.

Sur l'axe personnel, nous avons également identifié des besoins pour lesquels nous avons mis en place un Pôle Santé, en collaborant avec une équipe d'infirmiers·ères, dont les compétences nous sont utiles pour l'accompagnement des bénéficiaires atteints dans leur santé physique et/ou psychique.

Notre intervention n'aurait pas de sens, sans la précieuse collaboration instaurée au fil du temps avec les entreprises formatrices, encadrant nos bénéficiaires. Ce réseau de professionnels, nourri d'année en année, nous a permis de tisser des liens privilégiés, pour sécuriser des situations fragiles. Ce partenariat existe évidemment également auprès des écoles professionnelles. De la même manière, une collaboration de qualité permet d'anticiper des ruptures.

Calqué sur la nécessité de répondre aux besoins d'intégration et d'insertion du public de migrants, dès 2019, AccEnt a vu se développer l'activité de son pôle allophone, qui représente aujourd'hui près de 45 % des suivis. Un modèle d'intervention spécifique a été développé.

Sous l'impulsion de la nouvelle direction du CVAJ, l'année 2021 a marqué le début d'un changement qui s'est concrétisé tout au long de l'année 2022. Un groupe de travail a ainsi été créé, sur le projet institutionnel, composé de représentants de chaque équipe et fonction de la mesure AccEnt.

Dans le cadre de ces rencontres, nous nous donnons l'opportunité de repenser le modèle d'intervention AccEnt pour rester au plus près des besoins de nos bénéficiaires dans un contexte sociétal soumis à de fortes instabilités. Il s'agit là de saisir l'opportunité de mettre en évidence un socle de valeurs, de principes et de prescrits communs, tout en renforçant le sens de nos interventions. En cela, nous pouvons compter sur la participation et l'implication des équipes de terrain, dont les apports respectifs reflètent la richesse et la diversité des expériences acquises.

Pour assurer cette démarche de pérennisation et de développement de la qualité, la direction du CVAJ a proposé à notre mandant de déterminer différents principes liés à la stabilisation de notre mesure, comme de

clarifier les mécanismes nous permettant d'anticiper le nombre de bénéficiaires en formation accompagnés par AccEnt. La qualité de nos interventions en sera ainsi consolidée. Nous saluons également le renforcement et l'important travail du personnel engagé dans des fonctions transversales administratives, qui nous soutiennent au quotidien dans nos actions.

L'année 2022 s'est clôturée par le départ à la retraite anticipée de notre co-directrice pédagogique Donatella Morigi-Pahud, qui a largement contribué à la visibilité et au succès de notre mesure. Son expertise nous a conduits à lui proposer un rôle de consultante externe dans le cadre du groupe de travail cité plus haut.

Ainsi, le questionnement autour des articulations entre le passé, le présent et l'avenir prend tout son sens.

Enfin, la confiance de notre mandant, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), renouvelée chaque année, sera le ciment pour répondre aux futurs défis et aux nouveaux enjeux déjà perceptibles. Enjeux partagés avec l'ensemble des acteurs partenaires, tels que la DGEP, l'OCBE, l'EVAM, le CSIR et les autorités l'application du Revenu d'Insertion.

Nous les remercions tous pour la confiance et le soutien témoignés tout au long de ces années, et pour la reconnaissance de notre rôle dans le réseau social vaudois... **aujourd'hui et demain !**

Pour AccEnt, Alexandre Geinoz directeur ad interim

Statistiques de l'Unité de recherche et développement de la mesure AccEnt. ([wa_files/ra%20accent.pdf](#))

Site internet ([acc-ent.html](#))

Tremplin vers la vie active (TVA)

Séduire les algorithmes

L'automatisation des processus de recrutement fait son chemin. Les logiciels de gestion de candidature se démocratisent et ne sont plus réservés aux seules grandes sociétés. En plus de faciliter les opérations administratives, beaucoup sont déjà capables de proposer un classement des dossiers reçus, en notant leur compatibilité avec le profil recherché. Les jeunes en recherche d'emploi doivent désormais adapter leur document pour ne pas être écartés par la machine. Notre équipe de formation suit de près cette évolution. Nos supports de cours tiennent compte de cette nouvelle réalité. Les textes indiquent quoi entreprendre pour rendre sa lettre et son curriculum vitae compatibles avec la gestion et l'évaluation électroniques des candidatures. Les aspects techniques ne doivent cependant pas faire oublier les éléments fondamentaux qui conduisent au succès d'une recherche d'emploi. C'est un défi, car l'utilisation des algorithmes augmente les connaissances à apporter pendant des durées de formation non extensibles. Une bonne priorisation des contenus de formation devient essentielle. Partir des compétences préexistantes des élèves permet un gain de temps, tout comme prendre en compte les situations différentes d'un métier à l'autre.

La norme Eduqua évolue

L'ensemble des formations continues du Service d'aide à l'insertion du CVAJ est certifié eduQua depuis 2004. Une nouvelle version de cette norme a été accréditée en 2021 et le système qualité de la formation doit être mis en conformité avec cette nouvelle version.

Cette norme révisée eduQua : 2021 soutient une gestion de la qualité pratique et efficace des institutions de formation continue. Elle tient compte de la diversité croissante des offres, des cadres d'apprentissage et des structures organisationnelles. Elle est axée sur les développements actuels et les tendances en matière de direction et de formation continue. Les parties A) Direction et B) Management de la qualité ont été élargies et s'appuient sur la structure du système de management pour les normes ISO pertinentes. Trois nouveaux critères relatifs au contexte du prestataire, à la gestion des risques et des opportunités, ainsi qu'à la sécurité et à la protection des données favorisent l'orientation durable de l'institution de formation continue. La norme intègre la différenciation croissante des formes d'organisation en termes de structures orientées processus, agiles et hybrides. Les critères relatifs aux offres de formation et aux processus d'apprentissage tiennent compte de la diversité des formes d'offre et d'apprentissage et contiennent des exigences de qualité spécifiques concernant l'utilisation de médias et de méthodes d'apprentissage numériques. La terminologie a été élargie en conséquence et les exigences didactiques concernent les cadres d'apprentissage analogiques, numériques et mixtes.

Ainsi, de nouveaux processus et outils vont être développés (analyse de risques, analyse du contexte et des parties prenantes par exemple). Ceci va permettre un développement qualitatif de la mesure en lien avec le développement stratégique du CVAJ.

2022 en quelques chiffres:

Pour l'année scolaire 2021-2022, **169** interventions d'une demi-journée (3 périodes) ont eu lieu: **2250 apprenti·es** ont bénéficié des prestations des formateur·trices du CVAJ. Les interventions se sont déroulées au sein de **15 écoles** professionnelles du canton : **118** ont eu lieu dans des classes d'apprenti·es (CFC), **46** auprès de jeunes en AFP, **8** en préapprentissage.

Tremplin vers la vie active, c'est aussi un service individuel après le cours, gratuit et confidentiel, pour tous les jeunes qui le souhaitent : **79** jeunes ont bénéficié de cet accompagnement individuel en 2021-2022.

Pour TVA, Nicols Wütrich co-responsable de la mesure

Site internet (t-v-a.html)

Composition du comité et de la direction

Pour le comité:

Gérard Dyens*, président du CVAJ

Axel Marion*, vice-président et secrétaire général de la HES-SO

Claire Attinger, déléguée de à la politique familiale de la Ville de Lausanne, députée

Anne Baehler-Bech, présidente du CSP-Vaud, députée

Julie Buclin, enseignante au Centre enseignement professionnel de Morges (CEPM)

Muriel Débaz, Directrice du Bureau Lausannois pour la Famille (BLF)

Gwendoline Egger Rochat, greffière au Tribunal cantonal

Frédérique Lafuente, collaboratrice de l'Unité de Conseil et d'Appui en management et organisation du canton de Vaud (UCA)

Membre jusqu'en décembre 2022, Jean-François Savary, directeur de l'Ecole de la construction / FVE

Nouveau membre dès janvier 2023, Blaise Longchamp, directeur adjoint du Repuis

Nouveau membre dès janvier 2023, Louis Staffoni, directeur du COFOP

*Membre de la Présidence

Pour la Direction générale :

Julie Boly, directrice du domaine Finances

Frédéric Ermini, directeur du domaine RH et Opérations

Marc Gillet, directeur général

Collaborations et intérêts extérieurs

Par leurs intérêts et projets communs, le CVAJ est en relation constante avec différentes associations ou partenaires engagés pour et auprès des jeunes de notre canton. Ces relations essentielles à une bonne compréhension des enjeux liés à l'aide à la jeunesse, nous permettent également d'enrichir nos pratiques et renforcent notre capacité à innover, notamment par la mutualisation de nos ressources et de nos réseaux. Nous remercions en particulier la Chambre Consultative de la FAJE, la Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour (CIAFJ), Partenaires Enfance et Pédagogie (PEP), l'association Mobilet', le Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse Vaudois (GLAJ-Vaud) ainsi que la Chambre Consultative pour la Jeunesse (CCJ).

**CENTRE VAUDOIS D'AIDE A LA JEUNESSE
LAUSANNE**

CONSOLIDATION DES BILANS		CONSOLIDATION 31 décembre 2022	CONSOLIDATION 31 décembre 2021
		ACTIF	ACTIF
Actif circulant			
Liquidités		2 253 041.22	2 395 259.62
Débiteurs divers		527 423.49	516 986.40
Actifs transitoires		376 049.66	399 273.52
Excédent de charges 2019	1	1 889.96	1 889.96
Excédent de charges 2021	1	0.03	49 959.93
Excédent de charges 2022	1	206 855.74	-
Actif immobilisé			
Transformations		63 721.80	-
Mobilier		2.00	2.00
Titres et autres immobilisations financières	15	216 472.25	143 997.55
Totaux		3 645 456.15	3 507 368.98
CONSOLIDATION DES BILANS		PASSIF	PASSIF
Capitaux étrangers			
Créanciers divers		512 511.87	437 345.76
Passifs transitoires		250 335.16	275 396.51
Provisions		544 354.10	473 075.83
Couverture prêt parts sociales		38 700.00	38 700.00
Réserves affectées	2	163 782.49	103 221.00
Fonds de résultats	3	1 335 454.95	1 072 557.89
Excédent de produits 2018	1	2 206.84	2 206.84
Excédent de produits 2020	1	-	253 189.31
Excédent de produits 2021	1	26 984.15	690 203.91
Excédent de produits 2022	1	636 069.62	-
Capitaux propres			
Capital d'association	3	100.00	100.00
Réserves libres	2	134 956.97	161 371.93
Totaux		3 645 456.15	3 507 368.98
Pour la consolidation : Actif supprimé dû à la consolidation		491 365.19	528 572.38
Pour la consolidation : Passif supprimé dû à la consolidation		(491 365.19)	(528 572.38)
Le Mont, le 02.05.2023/AIGC/sa			

CENTRE VAUDOIS D'AIDE A LA JEUNESSE LAUSANNE		CONSOLIDATION 2022	CONSOLIDATION 2021
CONSOLIDATION DES COMPTES			
Charges			
Salaires du personnel encadrant		12 102 779.23	11 621 801.25
Salaires du personnel direction & administration		2 261 458.45	2 073 594.95
Salaires du personnel éconamat & serv.maison		426 408.97	409 854.00
Charges sociales		3 151 223.63	3 084 548.69
Autres frais du personnel		776 521.10	733 872.87
Honoraires et personnel temporaire		2 163 316.70	2 144 507.50
Entretien/répar. immeubles, mobilier, machines, vhcs et acquisitions		312 239.23	336 982.90
Loyers et charges		1 170 217.14	1 079 348.25
Frais financiers		11 018 58	8 173.07
Amortissements travaux		7 080.20	-
Eau et énergie		20 128.85	21 592.15
Frais directs des activités		70 419.12	100 114.65
Frais de bureau et d'administration		169 901.84	196 206.19
Autres charges d'exploitation	4	75 138.10	62 734.78
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		22 717 851.14	21 873 331.25
Produits			
Produits directs des activités		4 662 284.67	4 460 851.75
Autres recettes, divers, produits exceptionnels	5	96 143.99	55 392.87
Subventions :			
Subvention OFAS		-	62 861.50
Subvention DGEP		200 000.00	200 000.00
Subvention DIRIS		10 382 950.93	9 727 211.00
Subvention SPJ		355 000.00	355 000.00
SPJ chambre consultative		350.00	450.00
SPJ commission d'intégration précoce		53 805.90	43 352.10
Subvention EVAM		200 984.00	159 960.00
Subvention AI Vaud		15 008.00	26 664.00
Subvention FAJE		1 393 032.72	1 195 147.00
Subvention FAJE aide au démarrage		24 750.00	19 000.00
Subvention FAJE personnel en formation		11 625.00	12 375.00
Subvention FAJE CCCT		20 000.00	20 000.00
Subvention DGEP projet TSG		18 453.55	13 744.65
Subvention DGCS investissement		70 802.00	-
Subv. Ville Lsnne, SAJE		5 142 057.45	5 563 000.00
Subv. Ville Lsnne, SEPS		75 000.00	75 000.00
Subv. Ville Lsnne, SSL		30 000.00	20 000.00
Subv. Ville de Lausanne en nature		158 000.00	187 100.00
Subv. des communes (v/autres contrib.)		43 050.00	45 300.00
FAJE réduction 20%		56 737.10	-
FAJE-projet TOTEM		12 500.00	-
Autres subventions		24 531.15	77 281.95
Autres contributions	6	199 627.16	207 023.90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		23 246 693.62	22 526 715.72
RESULTAT D'EXPLOITATION (-) = excédent de charges		528 842.48	653 384.47
Charges & produits hors exploitation			
Charges	7	-609 673.67	-73 276.98
Produits	8	1 031 135.12	333 830.29
Attributions diverses	9	-742 849.87	-416 082.02
Utilisations diverses	10	220 759.82	141 388.22
Dons divers	11	88 268.00	150 330.00
Affectations des dons	12	-87 268.00	-149 330.00
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS HORS EXPLOITATION		-99 628.60	-13 140.49
RESULTAT DE L'EXERCICE (-) = excédent de charges		429 213.88	640 243.98